



**Syndicat National Unitaire
des INSTITUTEURS, PROFESSEURS des ECOLES et PEGC
Section des Alpes de Haute Provence**

*Appt 202, les Hauts de Clubières, 04600 Saint-Auban
06.08.26.70.27*

Convocation

A (Nom, Prénom) : _____

Cher-e collègue,

Dans le cadre de ton inscription au stage académique « Psychologues de l'Education Nationale : nouveau décret », tu es convoqué(e) 9 février 2017, de 9h30 à 16h, salle Jaures, à la Bourse du travail de Marseille, 23 Bd Charles Nédélec.

Ce stage est organisé sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la Fédération Syndicale Unitaire, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale. (J.O. du 06 Janvier 2000)

Cette convocation est à transmettre à l'Administration avec la "demande d'autorisation d'absence et congé" au moins un mois avant le début du stage.

**Stéphane BOUTHORS, Ariane SEDES
Secrétaires départementaux du SNUipp04**